

	RÈGLE	PAGE
MOTIONS: (suite)		
Droit de parole aux motionnaires subséquemment	31	9
Modifiée, avec permission	23	8
Préambule, inadmissibilité d'un	22	8
Question de privilège	33	9
Question préalable—		
aucun avis requis	46d)	12
définition	5(m)	3
droit de réplique définitive	29	9
procédure	36(3)	10
Question résolue, aucune motion permise sur une	47(1)	13
Retirée, avec permission	23	8
«ORDONNÉ PAR LE SÉNAT»:		
Définition	5j)	3
ORDRE DES TRAVAUX:		
Quotidiennement	19	6
ORDRE DU JOUR:		
Aucun préavis requis—		
article à, ajournement, radiation, rétablissement.....	46m)	13
motion pour lecture	46e)	12
Ordre de priorité	21	7
ORDRE DU SÉNAT:		
Abrogation d'ordre, etc	47(2)	13
ORDRE ET DÉCORUM AU SÉNAT:		
Président, pouvoirs.....	15	5
PARTICULIERS, COMITÉS:		
Définition	5p)	3
(Voir aussi: Comités)		
PÉRIODE DE QUESTIONS		
Débat interdit	20(4)	7
Préambule interdit.....	20B	7
Question écrite	20A(1)	7
Adressée par écrit au Greffier du Sénat	20A	7
Inscrite au <i>Feuilleton</i> jusqu'à ce qu'elle reçoive une réponse	20A	7
Préambule interdit.....	20B	7